

DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52 44002060.....

ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

U7 U9 U11 U13 U15

Nbre d'engagés maximum : 200.....

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE : Louisfert..... CODE POSTAL : 44110.....

TITRE DE L'ÉPREUVE : Prix du Comité des Fêtes..... DATE : 5 avril 2026.....

CLUB ORGANISATEUR : Cyclo Club Castelbriantais.....

DONNÉES GPS : 47.67469, -1.43352.....

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST : Interrégionale Départementale Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : Mini Cyclo-cross Piste

Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : Salle près du podium, bourg de Louisfert, à 16h30....

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :
.....0.... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Lieu et horaires de départ : Salle près du podium, bourg de Louisfert, à 17h30..

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	0,950 km	1	0,950 km	16... H...30 H.....
U9	0,950 km	3	2,850 km	16... H...30 H.....
U11	0,950 km	7	6,650 km	16... H...30 H.....
U13	0,950 km	13	12,350 km	16... H...30 H.....
U15 km	 km H..... H.....

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

Contact : Patrice VERGER..... Tel : 02.40.81.82.97..... Adresse mail: patrice_verger@orange.fr.....

Le speaker est :

Titouan LA MORINIÈRE.....
A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

Gilles DIAIS.....

Visa de l'Organisateur



Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional

